TOUTES CES FAUTES *à ne plus faire !*

ORTHOGRAPHE,
CONTRESENS,
PRONONCIATION...

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 1 19/04/2023 14:31:19

Direction éditoriale : Stéphane Chabenat
Éditrice : Charlotte Sperber
Conception graphique et mise en page : Nord Compo
Conception graphique de la couverture : olo.éditions

Les Éditions de **l'Opportun**
16, rue Dupetit-Thouars
75003 Paris

www.editionsopportun.com

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 2 19/04/2023 14:31:19

Françoise Nore

TOUTES CES FAUTES à ne plus faire !

ORTHOGRAPHE,
CONTRESENS,
PRONONCIATION...

Opportunéditions

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 3 19/04/2023 14:31:19

Du même auteur

J'en perds mon latin !, Les Éditions de l'Opportun, 2022

Appelons un chat, un chat !, Les Éditions de l'Opportun, 2021

Bizarre, vous avez dit bizarre ? Cabinet de curiosités de la langue française, Les Éditions de l'Opportun, 2020

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 4 19/04/2023 14:31:19

SOMMAIRE

Introduction 7
Les fautes de sens 13
Les fautes d'orthographe 49
Ces mots qui n'existent pas mais qui sont allégrement employés ... 63
Les fautes de prononciation 73
Les pléonasmes 85
Les fautes de grammaire et de syntaxe 99
Tics de langage 125
Brèves de grammaire 135
Quand les mots se ressemblent trop 143
Mauvais usages contemporains 169
Miscellanées lexicales 217
Index des mots traités 241
Bibliographie 249

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 5 19/04/2023 14:31:19

INTRODUCTION





Le français n'est pas la langue la plus simple qui soit, chacun en conviendra. Il existe en effet de très nombreuses règles, qu'elles soient d'ordre grammatical, lexical ou phonétique ; ne parlons pas des règles typographiques, bien mal connues, notamment dans les modes d'échange contemporains. Les plus familières de ces règles sont en général à peu près bien respectées, et, lorsqu'une d'entre elles est enfreinte, la faute est rapidement identifiée. Mais les problèmes naissent des règles peu courantes, voire ignorées ; de ce fait, certaines fautes, répétées et répandues, prennent force de loi, et rares deviennent les locuteurs qui les remarquent. La répétition d'une erreur en fait alors une norme, et celui qui emploie une tournure correcte mais peu usitée risque fort de se faire corriger à tort. Ainsi, si l'on s'avise de dire : *Nous sommes sortis après qu'il est venu nous voir*, ne doutons pas qu'il s'élèvera plusieurs voix pour corriger et affirmer qu'il faut dire *Après qu'il soit venu* ! Celui qui vient de s'exprimer correctement en utilisant l'indicatif après la conjonction *après que* sera considéré comme étant quelqu'un qui parle mal français, ce qui est un comble.

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 9 19/04/2023 14:31:20

Les pages qui suivent s'attachent donc à mettre au jour – et non à jour ! – toutes ces fautes que l'on commet bien souvent de bonne foi, en croyant parler un français correct. Ces fautes sont de toutes sortes, comme nous l'avons évoqué précédemment : orthographe, grammaire, prononciation ne sont pas épargnées. Les fautes relatives au sens des mots ne sont pas, non plus, passées sous silence : très fréquemment, un mot est employé par erreur à la place d'un autre, ou bien une signification erronée lui est attribué. Pensons également aux pléonasmes, notamment à ceux qui ne sont pas analysés comme tels : *dune de sable*, par exemple, est un de ces pléonasmes que l'on emploie sans penser qu'une dune est nécessairement faite de sable, et que cette tournure est donc redondante.

Une partie importante de cet ouvrage est consacrée à ce que nous pourrions appeler des travers contemporains. Il s'agit d'expressions détournées de leur vrai sens, de tournures modifiées dans leur forme, de structures grammaticales malmenées, mais aussi de ce qu'il est courant de dénommer des tics de langage. La plupart de ces fautes et tournures malhabiles, présentes dans le parler quotidien, sont souvent dues aux utilisateurs des réseaux sociaux et de l'internet en général, qui en assurent une diffusion massive et rapide. Ces formes fautives, qui sont donc largement relayées, sont adoptées par de très nombreux locuteurs, car on vérifie rarement ce que l'on dit, écrit ou lit : on est persuadé que ce qui est employé est correct, surtout s'il s'agit de productions présentes sur des sites réputés sérieux, et l'on se donne rarement la peine de consulter un dictionnaire ou un manuel de français.

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 10 19/04/2023 14:31:20

Ce livre se veut donc une sorte de correcteur orthographique, grammatical, sémantique et phonétique du français contemporain tel qu'il est utilisé dans la vie quotidienne.

Gageons que le lecteur sera souvent étonné en découvrant les formulations exactes de ce qu'il pensait être juste ; mais, s'il diffuse à son tour nos rectifications, notre but sera atteint.

LES FAUTES DE SENS





Une faute de sens consiste en l'attribution d'un sens erroné à un mot. Ces fautes, qui sont relativement nombreuses, se divisent en deux catégories. La première concerne les fautes relatives à l'emploi de mots qui, tout en étant fortement dissemblables, appartiennent à un même domaine ; on peut citer ici en exemple le groupe formé par les adjectifs *complexe*, *compliqué* et *difficile* : contrairement à ce que l'on pourrait penser un peu trop rapidement, ces derniers ne sont pas synonymes. L'autre catégorie de fautes de sens comprend des mots ou expressions proches dans leur forme et, de ce fait, souvent confondus et employés l'un pour l'autre, alors qu'ils ne sont pas interchangeables, comme *Jeux olympiques* et *olympiade*. Les lignes ci-dessous présentent une sélection de ces fautes de sens les plus fréquentes. On notera qu'un certain nombre de ces sens erronés ou détournés sont enregistrés par les dictionnaires ; il conviendrait toutefois de ne pas confondre les sens historiques et les adaptations contemporaines, qui sont parfois abusives.

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 15 19/04/2023 14:31:20

✓ *ACCUSÉ, INCULPÉ, MIS EN EXAMEN, PRÉSUMÉ, PRÉVENU* ET *SUSPECTÉ*

Voici une grande famille qui devrait conduire bien des utilisateurs du français tout droit devant un tribunal, tant ces mots sont parfois mal employés.

Un *accusé* est déféré devant une cour d'Assises, tandis que le *prévenu*, qui n'a commis qu'un délit ou une infraction légère, comparaît devant un tribunal. Une personne *inculpée*, ou *mise en examen* selon la terminologie contemporaine, est mise en cause, dans le cas d'un crime ou d'un délit, par un juge d'instruction ; celui-ci conduira des investigations sur cette personne.

Ce qui précède est censé être clair pour tous, mais il semble ne pas en aller de même pour *présumé* et *suspecté*, tant ces adjectifs sont bien souvent employés l'un pour l'autre. Afin de comprendre les raisons pour lesquelles ce ne sont pas des synonymes, il convient de rappeler l'un des plus importants principes de la loi française : tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'un tribunal ou une Cour l'ait déclaré coupable ; naturellement, cela s'applique également aux femmes, parité oblige. Il est donc… coupable, dans les comptes rendus de faits divers, d'évoquer un *présumé meurtrier*, puisque la justice n'a pas encore tranché ; on évoquera plutôt une *personne suspectée* ou un *suspect*. Notons également que le verbe *présumer* a pour signification « considérer avant tout examen comme » ; ainsi, seule l'innocence peut se présumer, et non la culpabilité.

✓ *ACHALANDÉ* ET *APPROVISIONNÉ*

Probablement en raison de plusieurs sonorités communes à *achalandé* et à *marchandise*, *achalandé* se voit souvent employé à la place d'*approvisionné*. Or, *chaland*, qui a donné *achalandé*, a pour sens « fidèle client d'un magasin » ; cette signification a évolué, et *chaland* désigne aujourd'hui un simple client. C'est la raison pour laquelle

406785FTS_FAUTES_CC2021_pc.indd 16 19/04/2023 14:31:20